

081CGTARN0060

Prairies d'Empy Neuf

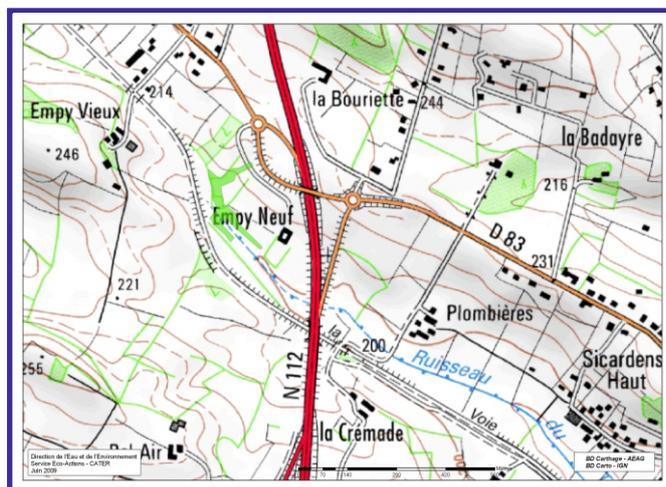
Commune de Castres

Prairies humides

Description du site :

Anciennes prairies naturelles à Bellevalia Romana, en voie d'enfrichement suite à l'arrêt du pâturage depuis 6 à 7 ans.

Ces prairies de bas fond, situées sur les sources du ruisseau du Travet sont gorgées d'eau plusieurs mois par an, alimentées par des sources, eaux de ruissellement et débordement du ruisseau.



Bassin-versant : Tarn

Surface : 1.1 Ha

Etat patrimonial : "Habitats partiellement dégradés"

Fonctionnement hydraulique : "Etat dégradé / équilibres naturels perturbés"

Objectif de l'action :

Restaurer les prairies en voie d'enfrichement afin de préserver les cortèges floristiques typiques des prairies humides à hygrophiles.

Favoriser la pérennité, voire l'extension de la station de Bellevalia Romana.

Maître d'ouvrage : Conseil Général du Tarn

Maître d'oeuvre : Conseil Général du Tarn

Mode réalisation : Travaux réalisés par prestataire extérieur - Travaux en régie

Montant des travaux : 1 000 € H.T.

Plan de financement : AEAG : 50% - Département du Tarn : 50%

Année de réalisation des travaux : 2009

Description des travaux :

Aménagement de points d'accès aux différentes parcelles du site (passage busé sur fossé, rampe d'accès dans talus) au moyen d'une pelle mécanique.

Abattage des frênes de diamètre supérieur à 5 cm par l'équipe d'entretien des sentiers et ENS du Département.

Fauche des prairies par un prestataire (faucheuse rotative) fin septembre, mise en meule et presse puis évacuation du "foin".

Résultats :

Évacuation de la litière, de la pousse de l'année et des semis de frêne qui fermaient peu à peu le site.

Gestion des lisières des parcelles, permettant de lutter contre la colonisation centripète de la ronce.

Perspectives :

Réalisation d'un plan de gestion global de tout le site (6.5 ha), inscrit dans la liste des ENS du Département.

Les prairies ainsi restaurées seront par la suite gérées en prairies de fauche (mode de gestion en voie d'abandon dans une région céréalière).

Le choix s'oriente vers une fauche tardive afin de permettre une expression maximale de la biodiversité.



Création des points d'accès aux parcelles (Septembre 2009)



Débroussaillage sélectif (Septembre 2009)



Fauche des prairies (Septembre 2009)



Prairie humide restaurée (Octobre 2009)

Contacts :

Conseil Général du Tarn

Direction de l'Eau et de l'Environnement - Pôle départemental des zones humides

Lices Georges Pompidou

81 013 ALBI cédex 9

Tél : 05 63 48 68 51